

EXEMPLES DE POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT DE NOM

- Nom simple du demandeur :**
 Le demandeur : Gabriel BELIER
 Son père : Marcel BELIER
 Sa mère Hélène DUMONT

Nom actuel du demandeur	Nom du père	Nom de la mère	Le demandeur peut choisir les noms suivants
BELIER	BELIER	DUMONT	BELIER DUMONT (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DUMONT)
			DUMONT BELIER (1 ^{ère} partie : DUMONT 2 ^{ème} partie : BELIER)
			DUMONT

- Nom simple du demandeur et nom double de l'un de ses parents :**
 Le demandeur : Arthur DURAND
 Son père : Marcel BELIER GORCE
 Sa mère Jennifer DURAND

Nom actuel du demandeur	Nom du père	Nom de la mère	Le demandeur peut choisir les noms suivants
DURAND	BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)	DURAND	DURAND BELIER (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : BELIER)
			BELIER DURAND (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND GORCE (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : GORCE)
			GORCE DURAND (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DURAND)
			BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)
			BELIER
			GORCE

- **Nom double du demandeur et nom double pour chacun de ses parents :**

Le demandeur : Raphaël BELIER GORCE

Son père : Marcel BELIER GORCE

Sa mère : Estelle DURAND DUPONT

Nom actuel du demandeur	Nom du père	Nom de la mère	Le demandeur peut choisir les noms suivants
BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)	BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)	DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)	BELIER DURAND (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND BELIER (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : BELIER)
			BELIER DUPONT (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT BELIER (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : BELIER)
			GORCE DURAND (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND GORCE (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : GORCE)
			GORCE DUPONT (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT GORCE (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : GORCE)
			DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DURAND
			DUPONT
			BELIER
			GORCE

- **Nom double du demandeur composé du nom de chacun de ses parents et nom double pour chacun de ses parents :**

Le demandeur : Louise BELIER DURAND

Son père : Marcel BELIER GORCE

Sa mère : Estelle DURAND DUPONT

Nom actuel du demandeur	Nom du père	Nom de la mère	Le demandeur peut choisir les noms suivants
BELIER DURAND (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DURAND)	BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)	DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)	DURAND BELIER (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : BELIER)
			BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)
			DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			BELIER DUPONT (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT BELIER (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : BELIER)
			GORCE DURAND (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND GORCE (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : GORCE)
			DUPONT GORCE (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : GORCE)
			GORCE DUPONT (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DURAND
			DUPONT
			BELIER
			GORCE

- **Nom simple du demandeur et nom double pour chacun de ses parents :**

Le demandeur : Raphaël DURAND

Son père : Marcel BELIER GORCE

Sa mère : Estelle DURAND DUPONT

Nom actuel du demandeur	Nom du père	Nom de la mère	Le demandeur peut choisir les noms suivants
DURAND	(1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)	DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)	BELIER DURAND (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND BELIER (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : BELIER)
			BELIER DUPONT (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT BELIER (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : BELIER)
			GORCE DURAND (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND GORCE (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : GORCE)
			DUPONT GORCE (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : GORCE)
			GORCE DUPONT (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			BELIER GORCE (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : GORCE)
			DUPONT
			BELIER
			GORCE

Le fait d'avoir précédemment obtenu un changement de nom (par décret, légitimation par mariage, déclaration conjointe devant le directeur des services de greffe judiciaires du tribunal judiciaire, adoption simple, dation de nom, décision judiciaire, déclaration conjointe de changement de nom en application de l'article 311-23 du code civil, acquisition de la nationalité française, francisation, etc.) n'empêche pas de recourir par la suite à la procédure simplifiée de changement de nom devant l'officier d'état civil.

Exemples :

- **Nom simple du demandeur obtenu par décret et nom double de l'un de ses parents :**

Le demandeur : Pauline BERGER

Son père : Marcel BELIER

Sa mère : Estelle DURAND DUPONT

Nom actuel du demandeur obtenu par décret	Nom du père	Nom de la mère	Le demandeur peut choisir les noms suivants
BERGER	BELIER	(1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)	BELIER DURAND (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND BELIER (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : BELIER)
			BELIER DUPONT (1 ^{ère} partie : BELIER 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT BELIER (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : BELIER)
			DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT
			BELIER
			DURAND

- **Nom composé du demandeur obtenu par adoption simple et nom double pour chacun de ses parents d'origine :**

Le demandeur : Chloé DUBOIS-BERGER

Son père adoptif : Guy BERGER

Son père d'origine : Marcel DUBOIS GORCE

Sa mère d'origine : Estelle DURAND DUPONT

Nom actuel du demandeur obtenu par adoption simple	Nom du père d'origine	Nom de la mère d'origine	Le demandeur peut choisir les noms suivants
DUBOIS-BERGER	DUBOIS GORCE (1 ^{ère} partie : DUBOIS 2 ^{ème} partie : GORCE)	DURAND DUPONT (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUPONT)	DUBOIS-BERGER GORCE (1 ^{ère} partie : DUBOIS-BERGER 2 ^{ème} partie : GORCE)
			GORCE DUBOIS-BERGER (1 ^{ère} partie : GORCE 2 ^{ème} partie : DUBOIS-BERGER)
			DUBOIS-BERGER DURAND (1 ^{ère} partie : DUBOIS-BERGER 2 ^{ème} partie : DURAND)
			DURAND DUBOIS-BERGER (1 ^{ère} partie : DURAND 2 ^{ème} partie : DUBOIS-BERGER)
			DUBOIS-BERGER DUPONT (1 ^{ère} partie : DUBOIS-BERGER 2 ^{ème} partie : DUPONT)
			DUPONT DUBOIS-BERGER (1 ^{ère} partie : DUPONT 2 ^{ème} partie : DUBOIS-BERGER)

CONSÉQUENCES SUR LE NOM DES ENFANTS DU DEMANDEUR

Les effets du changement de nom s'étendent aux enfants du bénéficiaire, qu'ils soient mineurs ou majeurs, dès lors qu'ils portent le nom ou une partie du nom de ce dernier.

Exemples

- **Nom double de l'enfant et nom simple du parent :**

L'enfant : Jean MARTIN DURAND (1^{ère} partie : MARTIN 2^{nde} partie : DURAND)

Son père : Marcel MARTIN

Sa mère : Estelle DURAND. Elle change son nom en BERNARD.

Nom de l'enfant avant la procédure de changement de nom de sa mère	Nom du père	Nouveau nom de la mère	Nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son consentement s'il a plus de 13 ans
MARTIN DURAND (1 ^{ère} partie : MARTIN 2 ^{nde} partie : DURAND)	MARTIN	BERNARD	MARTIN BERNARD (1 ^{ère} partie : MARTIN 2 ^{nde} partie : BERNARD)

- **Nom double de l'enfant et nom double du parent :**

L'enfant : Elias MARTIN BERNARD (1^{ère} partie : MARTIN 2^{nde} partie : BERNARD)

Son père : Marcel MARTIN

Sa mère : Estelle BERNARD. Elle change son nom en BERNARD AUBERT (1^{ère} partie : BERNARD 2^{nde} partie : AUBERT).

Nom de l'enfant avant la procédure de changement de nom de sa mère	Nom du père	Nouveau nom de la mère	Nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son consentement s'il a plus de 13 ans
MARTIN BERNARD (1 ^{ère} partie : MARTIN 2 ^{nde} partie : BERNARD)	MARTIN	BERNARD AUBERT (1 ^{ère} partie : BERNARD 2 ^{nde} partie : AUBERT)	MARTIN BERNARD (1 ^{ère} partie : MARTIN 2 ^{nde} partie : BERNARD) <i>(pas de changement)</i>
			MARTIN AUBERT (1 ^{ère} partie : MARTIN 2 ^{nde} partie : AUBERT)

- **Nom simple de l'enfant et nom double du parent :**

L'enfant : Elias MARTIN

Sa mère : Estelle DURAND

Son père : Marcel MARTIN DUBOIS (1^{ère} partie : MARTIN 2^{nde} partie : DUBOIS). Il change son nom en DUBOIS.

Nom de l'enfant avant la procédure de changement de nom de son père	Nom de la mère	Nouveau nom du père	Nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son consentement s'il a plus de 13 ans
MARTIN	DURAND	DUBOIS	DUBOIS

- **Nom composé de l'enfant :**

L'enfant : Louise DUBOIS-BERGER

Son père adoptif : Guy BERGER. Il change son nom en PETIT.

Nom de l'enfant avant la procédure de changement de nom de son père adoptif	Nouveau nom du père adoptif	Nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son consentement s'il a plus de 13 ans
DUBOIS-BERGER	PETIT	DUBOIS-PETIT